

panorapresse.ouest-france.fr

Ecole. L'Atsem aurait essayé d'intimider leur fille, un couple veut se faire entendre

4-5 minutes

L'Atsem aurait essayé d'intimider leur fille, un couple veut se faire entendre

« **Ma fille fait des terreurs nocturnes** ». Marie* est inquiète. Il y a deux semaines, sa fille en classe de CP aurait été prise à partie par l'Atsem de sa classe. Elle et son mari ont essayé d'alerter, mais la situation se serait retournée contre eux.

Tout commence après des broutilles entre enfants. « **J'ai trois enfants scolarisés dans la même école** » explique Marie, « **dont une petite fille en CP** ». A la récréation, un enfant, le fils de l'Atsem de la classe de la petite fille, l'aurait poussé et elle se serait fait mal. Le soir même, le père récupère sa fille et serait parti voir l'Atsem pour discuter de la situation avec elle. L'Atsem l'aurait alors orienté vers la maîtresse de son fils.

"Mon mari a péché un câble"

Le lendemain, sa fille retourne à l'école. « **L'Atsem l'aurait attrapé sur le temps du midi pour la prendre à part. Elle lui aurait collé son front au sien en lui disant que ce n'était qu'une menteuse et qu'à cause d'elle elle avait dû punir son fils pour rien** ». Sa grande sœur aurait vu la scène et aurait rejoint sa sœur partie pleurer dans les toilettes de l'école pour la consoler.

Le soir même, la grande sœur décide de tout raconter à ses parents. Le lendemain matin, le père décide d'aller voir l'Atsem pour parler de cette situation. Selon les dires de la mère de la famille, l'Atsem n'était pas ouverte à la discussion et se serait mise à crier sur son mari. Face à cela, son mari se serait alors emporté. « **Mon mari a péché un câble. Effectivement, il n'aurait pas dû, mais on est humains et il voyait que personne ne faisait rien pour notre fille. Il l'a insulté, ainsi que les maîtresses** » reconnaît Marie.

A partir de là, la situation s'envenime avec d'un côté les parents qui croient leur fille et veulent que des mesures soient prises contre l'Atsem et de l'autre côté, la direction de l'école qui, selon Marie, couvrirait l'Atsem. Entre-temps, Marie décide d'envoyer des mails à la direction de l'école pour dénoncer la situation et expliquer que ce qu'il se serait passé n'est pas normal. Depuis, sa fille serait victime de terreurs nocturnes. « **J'ai donc décidé d'envoyer un mail à la direction à 1 h du matin pour lui dire qu'à force de couvrir l'Atsem, elle n'en sortirait pas indemne** ».

La gendarmerie devant l'école

Le lendemain matin, en allant déposer ses enfants à l'école, Marie et son mari se retrouvent devant des gendarmes et des policiers qui les attendent à l'entrée de l'école. Suite au mail envoyé en pleine nuit, et se sentant menacée, la direction aurait fait appel à eux. « **La situation s'est encore plus envenimée. Soi-disant, ils avaient peur, mais ce n'était pas des menaces. On voulait dire**

qu'on n'allait pas laisser les choses se tasser sans rien dire. Tout a été sorti de son contexte, je trouve ça dégueulasse ».

Suite à l'altercation verbale devant l'école, sa fille n'y est pas allée pendant deux jours. Depuis, elle est retournée dans sa classe. « **Elle est fermée et elle ne veut plus me parler de ce qui se passe à l'école** ». Une situation qui inquiète encore plus la maman. « **Quand je dépose mes enfants à l'école maintenant, j'ai la boule au ventre. Je n'ai plus confiance** » regrette Marie qui pourtant n'hésite pas à tarir d'éloges sur l'école « **au top avec de super-infrastructures et des maîtresses tops** ».

« Défendre ma fille »

Aujourd'hui, la maman se sent délaissée. « **Tout le monde est au courant, j'ai l'impression qu'ils se couvrent tous** ». Elle aurait eu un rendez-vous avec le maire de la commune concernée, l'Atsem étant une agente territoriale, qui n'a pas eu les effets espérés. Alors qu'elle a l'impression que la parole de sa fille n'est pas prise en compte, la maman espère faire bouger les choses avec une seule motivation, « **défendre ma fille** ».

Contactés, la direction de l'école et le maire de la commune n'ont pas souhaité répondre positivement à la demande d'interview.

**Le prénom a été modifié*

Marantine MAUGUIN



Cette affaire concerne une école du Sud de l'[Eure](#) | Illustration - AdobeStock-Ana